

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 17 juin 2016

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 12

Etaient présents : TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves — DENIS Geneviève – DELAUNAY Thierry – FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent – BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas — SEVENO Hervé

Absents excusés : FAUVEL Auguste - ASSELIN Marie-Christine - PINSARD Gisèle

Secrétaire de séance : Christelle HALLET

Ordre du jour :

- Aménagements des abords de la mairie : devis MAN TP
- Remboursement de GROUPAMA suite au cambriolage de la mairie
- Demande d'aide financière du Département pour l'accompagnement de la réforme des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2015/2016
- Présentation du bilan financier du « P'ty Bistrot » et prise de décision sur le maintien des aides

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Droit de préemption urbain pour le 5 de la route des lacs
- Négociation de terrain pour un éventuel lotissement
- Devis complémentaire Beaumont
- Date du prochain conseil à fixer
- Demande pour le chemin des Petites Fontenelles

Marie-Christine ASSELIN a donné procuration à Hervé SEVENO pour le conseil de ce soir.

I : Aménagements des abords de la mairie : devis MAN TP

Une visite des travaux a eu lieu en début de conseil municipal. Des aménagements supplémentaires qui n'étaient pas prévus se montent à 2 578.50 € HT pour le trottoir le long de l'église et 3369.20€ HT pour la canalisation d'eaux pluviales rue des Prunelles.

Le conseil municipal valide le devis de 5947.70 € HT.

II : Remboursement de GROUPAMA suite au cambriolage de la mairie

Un chèque de remboursement de 2551.75€, suite au cambriolage, pour la réparation de la porte et le vol de l'ordinateur est à encaisser.

Le conseil municipal valide l'encaissement de ce chèque.

III : Demande d'aide financière du Département pour l'accompagnement de la réforme des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2015/2016

Le Département a finalement décidé d'attribuer 25€ par enfant pour l'année scolaire 2015/2016 soit pour 153 enfants de la commune dont 136 scolarisés à Marpiré.

La demande sera faite par la mairie pour obtenir cette somme. Pour les enfants scolarisés à l'extérieur, la somme sera redistribuée aux communes concernées par la réforme des rythmes scolaires.

IV : Présentation du bilan financier du « P'ty Bistrot » et prise de décision sur le maintien des aides

Le bilan de l'ouverture au 31/12/2015 donc sur six mois est présenté par Hervé. Les charges s'élèvent à 6013.13€ et les produits à 8687.15€ donc un bénéfice de 2674.02€.

Les factures payées par la mairie pour les dépenses de fluides (fuel et électricité) s'élèvent à 741.45€ pour 2015 et 1172.17€ de février à juin 2016.

Aucune demande de subvention n'a été faite par le « P'ty Bistrot » donc le conseil municipal décide de reconduire le paiement des factures de fluides par la commune pour un an.

V : Droit de préemption urbain pour le 5 de la route des lacs

La maison située sur la parcelle 700 a un garage de 25m² en bois accolé sur la parcelle 688. Cette maison avait été achetée et est remise en vente. La commune pensait utiliser son droit de préemption sur cette parcelle car la vue est cachée par ce garage. Un futur acquéreur est intéressé mais souhaiterait conserver cette parcelle.

Le conseil municipal décide de ne pas préempter ce terrain mais de demander à l'acquéreur d'éventuellement reculer ce garage sur la parcelle pour dégager la visibilité.

VI : Négociation de terrain pour un éventuel lotissement

Des négociations sont en cours pour des acquisitions de terrains constructibles et agricoles.

Le conseil municipal accepte les propositions de négociation qui sont en cours

VII : Devis complémentaire Beaumont

Le devis de la portion de route entre le Heudinais et la petite Baillée sera revu plus tard.

Le conseil municipal valide cette décision.

VIII : Demande pour le chemin des Petites Fontnelles

Une demande des riverains a été faite par le biais de Ludivine et Frédéric car les voitures passent de plus en plus alors qu'il s'agit d'un chemin agricole et surtout depuis que les rappels de sens interdits ont été faits pour la route des poulaillers.

Une réflexion est en cours.

IX : Date du prochain conseil à fixer

Le prochain conseil municipal est décalé au jeudi 21 juillet à 20h00 compte tenu du pont du 14 juillet 2016.